

## CONFRONTATIONS



## EUROPE

### Confrontations Europe

Créée en 1992 par Philippe Herzog et Michel Rocard, l'association est co-présidée par Claude Fischer et Marcel Grignard. Think tank et « lobby d'intérêt général », elle contribue à la définition de politiques publiques sur le grand marché.

Elle vient de faire 30 propositions pour une politique énergétique européenne.

Forte de son expérience sur la gestion des déchets nucléaires avec ses Entretiens européens organisés de 2003 à 2006 dans le cadre de la loi 2006, puis de 2007 à 2012 dans le cadre de la directive européenne et des enjeux post-Fukushima, elle souhaite apporter dans le cadre de la CNDP un éclairage européen sur la question.

### contact //

227 bd Saint-Germain  
75007 PARIS

Tél. : 01 43 17 32 83

Fax : 01 45 56 18 86

Email : cfischer@confrontations.org

Site Internet :

[www.confrontations.org](http://www.confrontations.org)

### // Il faut d'abord mettre les points sur les i.

La question posée par le Centre industriel de stockage réversible profond des déchets radioactifs de Meuse/Haute-Marne (Cigéo) est avant tout la sûreté du stockage. Il s'agit, avec un choix de site adapté et des options technologiques, de satisfaire des objectifs de sûreté, à court terme comme à long terme.

Se prononcer sur Cigéo, ce n'est pas se prononcer pour ou contre l'électronucléaire, c'est se prononcer sur les déchets et uniquement sur les déchets. Ne soyons pas naïfs, beaucoup de militants anti-nucléaires utilisent l'absence de solution pour les déchets comme argument contre l'électronucléaire. Ils créent un « mouvement », des « points de fixation » qui « empoisonnent » la question du nucléaire et visent à le dévaloriser. C'est leur droit le plus strict, mais du point de vue de la sûreté, c'est jouer avec le feu. Cette stratégie où les déchets sont en quelque sorte « l'otage » de l'arrêt du nucléaire, peut réussir à un tel point qu'il s'avère ensuite beaucoup plus difficile de traiter le problème des déchets quand on a décidé d'arrêter la production électronucléaire comme en Allemagne.

Les opposants allemands au nucléaire ont réussi à créer un « point de fixation » avec le site de stockage de Gorleben. La première décision de sortie du nucléaire de juin 2000 a conduit à une première « remise à zéro » du choix des sites faits dans les années 70, qu'il a fallu reprendre en mars 2011. Un premier accord est intervenu le 9 avril 2013 mais il faudra encore deux ans pour sa traduction en loi. Toutes les parties prenantes sont d'accord pour dire que l'Allemagne ne sortira vraiment du nucléaire que lorsqu'une solution sûre et durable sera trouvée pour les déchets, mais ils sont devenus, avec Gorleben, un tel symbole d'opposition au nucléaire que dans la pratique on hésite à s'engager franchement dans des solutions réelles.

Si l'on veut donc vraiment résoudre le problème des déchets nucléaires, Cigéo ne doit pas devenir un nouveau Gorleben, otage

d'un débat sur le nucléaire en général, mais bien rester ce pour lequel il a été projeté, un site de stockage des déchets. ■

## // Pourquoi le stockage géologique plutôt que l'entreposage en surface,

solution avancée lors du débat public 2005-2006 ? La directive européenne penche pour cette solution (sans l'imposer), il y a consensus européen là-dessus. Pour la sûreté, c'est le bon sens : 500 m d'argile, puis du béton puis du verre isolent mieux les déchets des intrusions humaines malveillantes et de l'environnement que 1 m de terre et quelques centimètres de tôle. L'entreposage ne peut se justifier que comme solution provisoire permettant d'attendre des meilleures technologies. On attend pour faire mieux au lieu de faire le maximum tout de suite sans

pouvoir faire mieux plus tard. Ce que Cigéo apporte d'original, c'est de combiner les deux approches, on fait le maximum pour la sûreté tout de suite mais on pourra encore faire mieux plus tard si de nouvelles technologies sur lesquelles on travaille en parallèle émergent. C'est ce que permet la « récupérabilité » et la « réversibilité », le « processus séquentiel et révisable ». C'est une solution originale en Europe, une innovation technologique, un apport majeur de la France à la doctrine européenne en train de se forger. ■

## // Pourquoi à Bure et quel emplacement précis ?

La Meuse et la Haute-Marne ont été candidats au laboratoire, et le site de Bure a été choisi comme laboratoire en concertation avec les collectivités territoriales. Le laboratoire avait pour but de répondre aux questions de sûreté : et si le verre cède, et si le béton cède, et si ça chauffe, etc. et il a démontré les qualités confinantes de l'argile sur le long-terme. Il a aussi répondu aux questions posées, cherchant un optimum pas un absolu, car il y a toujours un risque, mais on le minimise et on en réduit les conséquences s'il survient. Tout ceci s'est bâti sur une bonne compréhension de la physique, sur des scénarios, des analyses, dont celle des incertitudes. Pour l'emplacement de Cigéo il faudra répondre à nouveau à ces questions en fonction du terrain choisi, et à de nouvelles questions qui

pourraient se poser. Il faut y répondre avec arguments, clairement et publiquement. La migration de l'eau dans une couche argileuse compacte peut être faible, contrairement à celle dans une roche fissurée, peut-elle l'être avec des mouvements de terrain possibles sous l'effet des travaux de construction, ou naturellement ? La « récupérabilité » doit être acquise, mais si elle est longue, cela ne pourrait-il pas limiter une réaction rapide à un accident majeur ? Il est nécessaire que toutes ces questions soient posées non seulement pour la sûreté maximale, mais aussi parce que les riverains doivent s'appropriier le site et sa sûreté. Sa gestion va devenir aussi, de fait, la leur. Plus ils connaîtront les tenants et les aboutissants du site, mieux il sera géré. ■

## // L'« image » préoccupe beaucoup, mais est-elle vraiment ce que l'on croit ?

Il s'agit de stocker des déchets nucléaires sur des milliers d'années, c'est a priori une « *poubelle* » peu valorisant pour les riverains et l'image – des producteurs de Champagne – mais en réalité on est loin d'une poubelle. Quand « *on jette* » on ne passe pas des dizaines d'années à des travaux de laboratoires. Ici, on n'enfouit pas à la sauvette, « *honteusement* », on élabore publiquement une installation de pointe, lourde, une Rolls Royce du déchet, pas un carton ou un container plastique. On ne jette pas, on traite. Pour cela on produit de la science de haut niveau et de la haute technologie.

Ce n'est pas particulier au nucléaire, toute la nouvelle industrie doit aujourd'hui intégrer son aval déchets (industrie recyclante) en général, on récupère, trie, traite puis stocke en décharge ultime et maîtrisée (7 Millions de tonnes de déchets dangereux par an dans 16 Installations de Stockage de Déchets Dangereux – ISDD – en France) en faisant la distinction entre dangers. L'industrie nucléaire a plutôt été pionnière dans ce mouvement général et à la pointe en rapport avec sa dangerosité.

La pression publique, celle des riverains (CLIS), celle des Autorités (ASN, etc.), leur vigilance, ont conduit à augmenter les exigences de sûreté : sûreté passive, surveillance, environnement, eau, etc. Cela est aussi dans la nouvelle logique industrielle européenne : la pression « *réglementaire* » (pour la santé, l'environnement,...) ne conduit pas nécessairement à l'abandon industriel mais est un incitant fort à la recherche, à l'innovation et à une sortie industrielle par le haut (par exemple, les produits chimiques avec REACH).

En Europe, 14 pays ont des centrales nucléaires. Force est de constater que la France est avec la Suède et la Finlande un des pays qui a pris la question des déchets le plus au sérieux et y a mis les moyens (ces 3 pays prévoient un site en 2025 tandis qu'en Hongrie c'est en 2030, en Allemagne en 2031, en Belgique au mieux en 2040, en Roumanie en 2055, en Espagne en 2060, en République tchèque en 2065). Il est « *normal* » (et non honteux) que la France, n°1 de la production électro-nucléaire, soit aussi n°1 dans l'aval. Elle a largement anticipé (voire inspiré pour la création d'un « *inventaire* ») la directive déchets de 2011.

La sûreté pour les déchets en France ne suffit pas, elle doit être européenne. La France n'importera pas de déchets mais elle doit exporter son savoir-faire pour permettre aux autres industries en France de traiter leurs déchets dangereux et aux autres pays leurs déchets nucléaires. Par exemple son expertise pour le stockage en argile, déjà partagé avec la Suisse et la Belgique, peut servir pour accélérer les choses en Hongrie. Les ressources humaines compétentes serviront à la formation des autres, le site restera un modèle et une référence. Tout ça est le contraire de quelque chose de honteux et d'une mauvaise image. La France et la région auront quelque chose de plus à offrir au monde.

Lors de la construction du réseau ferré national au XIX<sup>ème</sup> siècle, certaines villes refusaient le passage et l'arrêt du chemin de fer dans leurs villes, au motif que le train allait apporter la « *racaille* ». Ces villes ont peut-être évité la racaille mais elles ont raté une opportunité de développement. On peut remplacer « *racaille* » par « *poubelle* » pour le choix d'un site pour

les déchets nucléaires. Les habitants de Bure, Meuse et Haute-Marne ont choisi le développement et la technologie innovante du stockage. Chapeau bas à ces pionniers : ils ont fait le pari d'un développement pour eux-mêmes mais aussi pour tous, alors que

toutes les autres communes de France, par manque d'ambition voire lâcheté et égoïsme l'ont refusé. Ils ne se sont pas fait « acheter », ils ont eu le courage et la clairvoyance, l'esprit pionnier sans lesquels on ne construit rien ! ■

## // Nous proposons quelques améliorations à la conception de Cigéo :

- Cigéo, centre de stockage, doit aussi être centre de ressources et d'expertise européen voire mondial : il faut prévoir cela dès le dessin des installations. Non seulement on peut habiter à côté sans problème, mais on doit pouvoir y venir du monde entier pour se former, pour chercher et évoluer.
- Organiser une surveillance locale responsable et participative : pas seulement informer des dangers mais les prévenir et participer à la surveillance. L'erreur est humaine, mais elle est moins probable si elle est l'affaire d'une multitude que d'une poignée de spécialistes dont les spécialités par définition ne couvriront pas tout le champ à explorer. L'Observatoire Pérenne de l'Environnement est un bon outil au service du public (et en particulier des agriculteurs et des universitaires) pour assurer la surveillance de l'environnement sur le moyen et long-terme. Le Centre de la Mémoire est aussi un projet intéressant, nécessaire et responsable, vis-à-vis des générations futures. Il doit travailler à proposer des solutions pour le devoir de mémoire. Au-delà du CLIS, on pourrait aller plus vers le style participatif belge où les riverains ne sont pas seulement un « contre-pouvoir » mais des associés au pouvoir, des « co-gérants » sans aller jusqu'au « conflit d'intérêt ». Les riverains seraient formés pour s'approprier cette nouvelle activité d'intérêt général, sur leur territoire, et les salariés formés à ces nouveaux métiers très qualifiés du stockage de déchets radioactifs. Le statut du personnel doit être négocié pour aller vers un statut correspondant à des métiers pérennes et de sécurité et accordant des droits à la mobilité pour partager des compétences partout dans le monde où de tels projets existent ou seraient envisagés. ■

André Ferron et Claude Fischer,  
Pour le groupe «Energie/Environnement»  
Confrontations Europe  
Paris, le 16 juillet 2013

